

FOOD SOLID

Fiche de données de sécurité
conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Date d'émission: 20/07/2015 Date de révision: 20/07/2015

Version: 1.0

1. SECTION 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/ DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit :

Nom du produit : FOOD SOLID

Codes du produit : 130521

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées :

Usages identifiés pertinentes : Détergent solide pour le lavage de la vaisselle en machine.

Utilisations déconseillées : Les usages autres que ceux identifiés ne sont pas recommandés.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité :

GEH

Parc d'Activités des Cortots

12 rue des Cortots - 21121 Fontaine-lès-Dijon, France

Tél : 0810 026 826 - geh@geh.fr - www.geh.fr

1.4 Numéro d'appel d'urgence :

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence
FRANCE	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Nancy Hôpital Central	29 Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny F-54035 Nancy cedex	+33 3 83 22 50 50

2. SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange :

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP] : H314

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement
Pas d'informations complémentaires disponibles.

2.2 Éléments d'étiquetage :

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

Pictogrammes de danger (CLP):



GHS05

Mention d'avertissement (CLP): Danger

Mentions de danger (CLP):

H314 : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence (CLP):

Ne pas avaler.

P102. Tenir hors de portée des enfants.

P280. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux approprié

P303+P361+P353. En cas de contact avec la peau (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau/se doucher.

P305+P351+P338. En cas de contact avec les yeux: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.



FOOD SOLID

Fiche de données de sécurité
conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Date d'émission: 20/07/2015 Date de révision: 20/07/2015

Version: 1.0

2.3 Autres dangers :

Aucun connu

3. SECTION 3 : COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Mélange :

Composition :

Hydroxyde alcalin, séquestrants, sels et polycarboxylates.

Composants dangereux :

Nom	CAS	Nº REACH	Symboles	Phrases H	%
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	01-2119457892-27-XXXX	Danger	H314	>30

Voir section 16 pour le texte intégral des phrases H mentionnées ci-dessus. Il n'y a pas d'ingrédient additionnel présent, sous l'actuelle connaissance du fournisseur, classé comme portant d'un risque pour la santé ou l'environnement.

4. SECTION 4 : PREMIERS SECOURS

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.
NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

4.1 Descriptions des premiers secours :

En cas de contact avec la peau : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau

En cas de contact avec les yeux : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

En cas d'inhalation : Transporter la victime à l'extérieur.

En cas d'ingestion : Donner à boire de l'eau. Éviter les vomissements. Consulter immédiatement un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés :

Non déterminés pour la préparation.

4.3 Indications des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :

Non déterminés pour la préparation.

5. SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction :

Moyens d'extinction utilisables : En cas d'incendie utiliser d'eau pulvérisée, de mousse, de poudre sèche ou CO₂.

Moyens d'extinction non-utilisables : Aucun connu.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange :

En cas de contact avec les métaux, l'hydrogène gazeux peut être libéré.

5.3 Conseils aux pompiers :

Les pompiers devraient porter l'équipement de protection approprié.



FOOD SOLID

Fiche de données de sécurité
conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Date d'émission: 20/07/2015 Date de révision: 20/07/2015

Version: 1.0

6. SECTION 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement :

Éviter l'écoulement du produit dans les cours d'eau.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

Contenir et recueillir le versement avec des matériaux absorbants inertes (terre, sable...). Placer la substance déversée dans un récipient approprié pour l'élimination selon les réglementations locales. Ne pas utiliser de récipient métallique.

6.4 Référence à d'autres sections :

Voir section 8 et 13.

7. SECTION 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :

Observer les normes d'hygiène et de sécurité au travail. Il est interdit de fumer, manger et boire pendant la manipulation du produit. Laver les mains avec de l'eau après la manipulation.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités :

Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit frais et sec. Conserver dans le conteneur d'origine et à l'abri des produits acides.

Matières incompatibles : aluminium, étain, zinc, alliages (bronze), chrome et plomb.

Température de stockage : 1°C - 40 °C.

Temps maximum de stockage : 2 ans.

Matériel d'emballage : Bidon en polyéthylène.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) :

Aucune recommandation particulière.

8. SECTION 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle :

Substances dont les limites d'exposition professionnelle doivent être surveillées dans le lieu de travail (INSHT 2012) :

Identification	Limites d'exposition		
Hydroxyde de sodium	VLA-ED		
CAS : 1310-73-2	VLA-EC		2 mg/m ³
CE : 215-185-5	Année		2011

8.2 Contrôles de l'exposition :

Protection des mains : Utiliser des gants en caoutchouc butyle ou nitrile.

Protection des yeux et du visage : Utiliser des lunettes de sécurité.

Protection respiratoire : Ne pas nécessaire dans des conditions normales d'utilisation.

Mesures spéciales : Observer les normes d'hygiène et de sécurité au travail.

FOOD SOLID

Fiche de données de sécurité
conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Date d'émission: 20/07/2015 Date de révision: 20/07/2015

Version: 1.0

9. SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles :

Aspect:	Solide
Couleur :	Blanc
Odeur:	Caractéristique
Seuil olfactif:	Non déterminé
pH (1%):	13,0 (+/- 0,5)
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition:	Non déterminé
Point d'éclair:	Non déterminé
Taux d'évaporation :	Non déterminé
Inflammabilité (solide, gaz)	Non déterminé
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité:	Non déterminé
Pression de vapeur:	Non déterminé
Densité de vapeur:	Non déterminé
Densité relative:	1,60 (+/-0,05)
Solubilités:	Non déterminé
Coefficient de partage n-octanol/eau:	Non déterminé
Température d'auto-inflammabilité:	Non déterminé
Température de décomposition:	Non déterminé
Viscosité:	Non déterminé
Propriétés explosives :	Non déterminé
Propriétés comburantes :	Non déterminé

10. SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité :

Le produit ne réagit pas aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique paragraphe 7 de la FDS.

10.2 Stabilité chimique :

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique paragraphe 7 de la FDS.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses :

Il n'y a pas de réactions dangereuses dans des conditions normales d'utilisation.

10.4 Conditions à éviter :

Réagit avec les acides.

10.5 Matières incompatibles :

Aluminium, étain, zinc, alliages (bronze), chrome et plomb.

10.6 Produits de décomposition dangereux :

Aucun connu.

11. SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11. 1 Informations sur les effets toxicologiques :

Non déterminé pour la préparation. Aucun danger critique connu.



FOOD SOLID

Fiche de données de sécurité
conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Date d'émission: 20/07/2015 Date de révision: 20/07/2015

Version: 1.0

12. SECTION 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité :

Non déterminé pour la préparation.

12.2 Persistance et dégradabilité :

Répond aux critères de biodégradabilité et écotoxicité exigés par l'étiquette Européenne Ecolabel.

12.3 Potentiel de bioaccumulation :

Non déterminé pour la préparation.

12.4 Mobilité dans le sol:

Non déterminé pour la préparation.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB :

Non déterminé pour la préparation.

12.6 Autres effets néfastes :

Utilisé à ses fins ne doit pas causer des effets négatifs pour l'environnement.

13. SECTION 13 : CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets :

Éviter ou minimiser la production de déchets. Les bidons vides peuvent avoir des restes du produit. Éviter l'écoulement du produit dans les cours d'eau et ne pas déverser le produit dans les égouts.

Éliminer conformément aux dispositions locales et nationales en vigueur.

14. SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AUX TRANSPORT

Cette préparation est classée comme dangereuse conformément aux dispositions des transports routiers.

14.1 Numéro ONU.

1823

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

HYDROXYDE DE SODIUM SOLIDE

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

8

Code de restrictions en tunnels : (E)

14.4 Groupe d'emballage

II

14.5 Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Non applicable.

Polluant marin : Non applicable.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

Aucun à notre connaissance.



FOOD SOLID

Fiche de données de sécurité
conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Date d'émission: 20/07/2015 Date de révision: 20/07/2015

Version: 1.0

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention marpol 73/78 et au recueil IBC

Le produit n'est pas transporté dans des cargaisons en vrac.

15. SECTION 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement :

Il est recommandé d'utiliser les informations recueillies dans cette fiche de données de sécurité comme données d'entrée dans une évaluation des risques afin d'établir les mesures nécessaires pour la prévention de la gestion des risques, l'utilisation, le stockage et l'élimination de ce produit.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique :

Non disponible.

16. SECTION 16 : AUTRES DONNÉES

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires.

Raison de la révision :

Non applicable

Libelles des phrases H figurant au paragraphe 2 et 3 :

H314. Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.